

Annonce de ROC Pref III Corp.

Toronto, le 15 septembre 2008

ROC Pref III Corp (« ROC III ») a annoncé que la publication de l'intention de Lehman Brothers Holdings Inc. (« LBHI ») de se placer sous la protection du Chapitre 11 de la Loi américaine sur les faillites en s'adressant à la Cour des faillites des États-Unis dans le District Sud de New York devrait devenir un événement de crédit aux termes du billet lié au crédit (« BLC ») émis par la Banque TD.

Cet événement de crédit découle directement de la situation extrêmement difficile et persistante qui affecte le système financier des États-Unis et il survient immédiatement à la suite du sauvetage par le gouvernement américain de deux institutions financières connues sous les surnoms de Fannie Mae et Freddie Mac (les « GSE ») tel que décrit dans les communiqués de presse de ROC III des 8 et 11 septembre 2008.

Tel qu'il est spécifié dans le prospectus du PAPE de ROC III, le billet lié au crédit auquel ROC III est exposée n'est pas affecté par les défauts de moins de 8 sociétés du portefeuille de référence, auquel les rendements du BLC sont reliés. À la lumière des récents événements, ROC III publie une mise à jour sur le nombre de défauts supplémentaires qu'elle peut supporter. Au cas où il se produit un événement de crédit par rapport à LBHI, et en tenant compte du plein impact des deux événements de crédit récents des GSE, ROC Pref III Corp. sera en mesure de supporter encore environ 4,3 événements de crédit (sur la base du compte de réserve de transactions qui selon la dernière évaluation était l'équivalent de 0,4 défauts) et pourra rembourser 25,00 \$ par action privilégiée à l'échéance, tout en continuant de verser les distributions trimestrielles prévues. Au cas où ROC III subirait 5 autres événements de crédit, il est estimé qu'une somme de 15 \$ à 16 \$ par action privilégiée serait remise à l'échéance aux actionnaires privilégiés, sur la base du compte de réserve de transactions qui fait partie du BLC, et les distributions seraient réduites dans la même proportion que le capital. Au cas où ROC III subirait 6 autres défauts ou plus, on estime qu'aucun montant ne serait disponible pour rembourser les actionnaires privilégiés à l'échéance.

Connor, Clark & Lunn organise une conférence téléphonique pour discuter des implications des récents événements, le mardi 16 septembre 2008 à 9 h (HNE). On peut participer en composant le 416-644-3415 ou le 1-8700-733-7571, ou écouter l'enregistrement au 416-640-1917 ou au 1-877-289-8525, avec le mot de passe 21283536#.

Les actions privilégiées ROC Pref III Corp. sont actuellement cotées P-2 (faible) par Standard & Poor's et elles se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole RPB.PR.A.

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Neil Murdoch
Président et chef de la direction
Marchés des capitaux Connor, Clark & Lunn Inc.
416-364-2839
nmurdoch@cclgroup.com

ou

Darren Cabral
Vice-président
Marchés des capitaux Connor, Clark & Lunn Inc.
416-214-6182 ou 1-888-276-2258
dcabral@cclgroup.com